

# JANVIER 2021

## Informations de début d'année



### Mot du Maire

L'année 2020 qui vient de s'achever laissera un goût amer à tous. Une année triste, frustrante, faite de restrictions, d'interdictions liées à cette maudite COVID. Sans doute avons-nous encore quelques mois difficiles à traverser (reconfinement, couvre-feu, etc...)

Je vous demande un peu de patience et surtout respectez bien les gestes barrières (port du masque, distanciation, rassemblements familiaux en petit nombre). Tout cela est difficile mais 2021 nous apporte l'espoir avec l'arrivée d'un vaccin, c'est une très bonne nouvelle, je pense que seule la vaccination permettra d'éradiquer définitivement cette pandémie. Malgré la crise, le Conseil Municipal fonctionne. Des actions vont être menées dans les deux villages. Vous serez tenus informés par le flash-info puis par le site internet qui va être mis en place, l'Echo reviendra dans quelques temps. Je suis parfaitement conscient d'un manque évident de communication mais laissons-nous un peu de temps, nos conditions actuelles ne nous ont pas permis de faire mieux et je vous prie de nous en excuser.

Malgré toutes ces difficultés, nous allons essayer de profiter du projet de relance économique du gouvernement pour engager des actions afin d'améliorer les conditions de vie de chacun d'entre nous. Une relance est essentielle pour l'activité économique de nos deux villages. En agissant de cette façon nous préserverons un maximum d'emplois, soyons optimistes et plus que jamais ne baissons pas les bras.

Un mot à nos soignants et à toutes et tous ceux qui quotidiennement interviennent chez nos anciens, chez les personnes souffrant de handicap, auprès des malades qui par leur présence à leur côté leur permettent de tenir dans ces moments difficiles. Bravo pour leur engagement et leur courage, un grand merci à eux.

Nos commerçants, nos artisans, nos producteurs assument leur travail avec sérieux et dévouement et ne ménagent pas leur peine pour vous venir en aide en cas de besoin. Les secrétaires, les employés communaux de par leur engagement journalier vous accompagnent et vous permettent de traverser cette épreuve le mieux possible, un grand merci à eux.

Un mot enfin afin de vous informer du fonctionnement de nos écoles. D'abord merci à nos enseignantes, aux employées et aux cantinières la façon sérieuse dont elles gèrent cette crise sanitaire, elles méritent le respect. J'en profite pour rappeler aux parents qui ne respectent pas les mesures barrières imposées par le gouvernement aux abords des écoles et du bus qu'ils s'exposent à des sanctions.

Que 2021 soit pour chacun d'entre nous une année d'espoir, de joie retrouvée et surtout une excellente santé à tous. Le Conseil Municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021, soyez prudents, prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.

*William GUIMPIER Maire*

## Premier Contrat Territorial du Bassin Versant du Modon

Le mois dernier, les délégués du Syndicat ont voté pour la réalisation d'un premier Contrat Territorial de Bassin d'une durée de six ans. Il a pour objectif la préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques associés. Le projet vitrine du Contrat Territorial se situera à Luçay le Mâle avec la création d'un nouveau cours d'eau complété par une multitude de méandres dans les prairies de l'ancien plan d'eau des Forges. L'objectif du Syndicat est de reproduire un cours d'eau naturel, que les plus anciens ont connu avant les grands travaux de curage et de recalibrage des années 1970.

Pour effectuer tous les travaux, le Syndicat va avoir besoin de plusieurs m<sup>3</sup> de blocs de pierre et de gravière de différentes granulométries. Pour tous les usagers, les riverains, les agriculteurs, les responsables de PME et les élus, qui auraient besoin de renseignements complémentaires : [bouvardromaric@gmail.com](mailto:bouvardromaric@gmail.com).

## Coordonnées Syndicat des Eaux du Boischaut Nord

Pour rappel le téléphone du Syndicat des Eaux est le suivant : **09.72.21.16.45**.

## Journée de défense et de citoyenneté

La journée de défense et citoyenneté **est obligatoire** pour les garçons et les filles dès l'âge de 16 ans. Les démarches sont à effectuer en mairie.

## Société de Chasse de Villentroy

Voici les dates de chasse aux chevreuils pour le reste de la saison 2020-2021 : 24 et 30 janvier ainsi que 7, 14, 20, 27 et 28 février. Une battue aux renards aura lieu le dimanche 21 février 2021.

## Union Sportive

Avec le contexte sanitaire actuel, il n'y aura pas distribution de calendriers des sports cette année

## Dates des permanences de la DGFIP à la maison de service de Valençay «11 route de Faverolles»

Deuxième et quatrième mercredi de chaque mois.

Les prochaines dates à venir : 13 janvier 2021, 27 janvier, 10 février, 24 février...

*Sur rendez-vous de 14 heures à 15 heures (les RV durent 30 minutes)*

*Sans rendez-vous de 15 heures à 16 heures 30*

*lien pour prendre rendez-vous :*

<https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/questions/comment-prendre-rendez-vous-avec-mon-service>

## A Vendre

Godet de terrassement bon état, saleuse ou épandeur, remorque charge 3 tonnes, tracteur tondeuse diesel ISEKI (coupe 1m30).

La proposition d'offre d'achat devra être faite dans une enveloppe fermée, à déposer en mairie avant le 8 février 2021. Pour plus d'informations tél : 02.54.40.42.11 mail : mairiefav@wanadoo.fr

## « Troc graines et plantes »

Le 24 avril 2021 à la bibliothèque de Villentroy.

Renseignements auprès d'Aline : : [lire.villentroy@wanadoo.fr](mailto:lire.villentroy@wanadoo.fr)

*Lors du prochain flash, nous espérons pouvoir communiquer la reprise des événements sportifs et culturels afin de profiter de cette nouvelle année.*

